

Soins dentaires et précarité. Pour une prise en charge professionnelle

L'AOI a réalisé un CD d'information sur l'accès aux soins dentaires des plus démunis pour les chirurgiens-dentistes du Val de Marne (Il sera consultable sur le site : aoi-fr.org)

Malgré les améliorations apportées par la CMU,

*par son taux de renoncement aux soins,
la santé bucco-dentaire est au premier rang des inégalités de santé en France.*

L'expérience et les études ont permis d'identifier un certain nombre des déterminants de cette situation dans laquelle **les 3 acteurs principaux manquent cruellement de repères** :

- le patient.

Sa demande de soins est marquée par la « **culture de la précarité** » qui favorise des **pertes de repères** concernant le corps, la santé, les relations sociales. Il arrive que, l'urgence ayant provoqué le soin étant soulagée, la précarité reprenne ses droits et la santé dentaire sorte du champ des priorités du patient entraînant un arrêt des soins.

- l'intervenant social.

La protection sociale dentaire pour les plus démunis est un cas unique dans le système de santé français : selon la situation du patient, il peut-être couvert par 4 dispositifs qui ouvre des droits à des prestations différentes. Face à cette complexité, le travailleur social, chargé d'accompagner des patients vers le recours aux soins, **est perdu et parfois démissionne** plutôt que de les encourager.

- le chirurgien-dentiste.

Il est **isolé** dans son cabinet, peu ou pas formé sur cette problématique. **Il comprend mal** ces personnes aux comportements inhabituels. Il n'a **ni les clés** pour construire sa relation thérapeutique, **ni les relais** extérieurs pour lui faciliter la prise en charge. Il a été découragé par les débuts de la CMU complémentaire dentaire.

L'ensemble des intervenants institutionnels, professionnels, sociaux et associatifs préoccupés par ces questions notent le défaut d'informations et de formation à chaque niveau.

Ce constat a amené l'AOI à réunir, sur un CDrom, un ensemble d'informations visant la connaissance et la compréhension de cette problématique, afin de faciliter la prise en charge des patients précaires dans les cabinets dentaires.

Il comprend 4 parties :

- **I - Etat des lieux** : des données sur la précarité, l'état de santé dentaire des plus démunis, le renoncement aux soins et le refus de soin
- **II - Comprendre** : les déterminants psycho-sociaux des comportements de santé, leur rôle dans la confiance et dans la relation thérapeutique
- **III - Exercer sa mission** : des repères éthiques, les bases législatives et déontologiques
- **IV - En pratique** : des expériences, des ressources et des dispositifs pour la prise en charge